

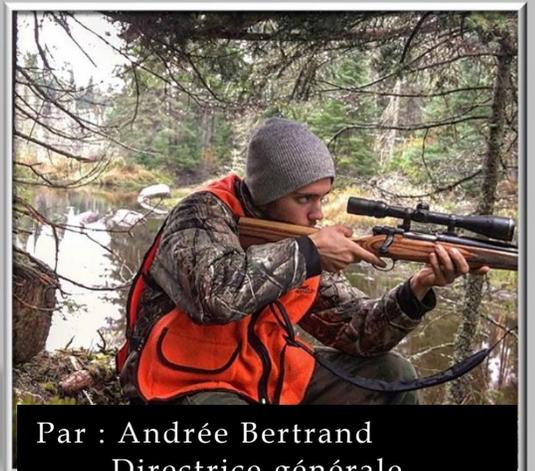
ZEC Pontiac



« NATURELLEMENT ACCESSIBLE ! »

RAPPORT ANNUEL DES OPÉRATIONS DE 2023

PRÉVISION POUR L'ANNÉE 2024



Par : Andrée Bertrand
Directrice générale

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
LISTE DES GRAPHIQUES.....	2
LISTE DES TABLEAUX.....	2
1) AVIS DE CONVOCATION.....	3
2) ORDRE DU JOUR	4
3) PROCÈS VERBAL AGA 2023	5
4) MOT DU PRÉSIDENT.....	11
5) MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.....	12
6) SUIVIT DES MEMBRES	13
7) PÊCHE	14
8) SOMMAIRE DE CHASSE	16
ORIGINAL	17
CERF DE VIRGINIE	17
OURS NOIR.....	17
GÉLINOTTE HUPPÉ ET TÉTRAS	18
AUTRES ACTIVITÉS	18
9) DATES IMPORTANTES POUR LA SAISON 2024	19
10) ENSEMENCEMENT.....	21
11) BILAN DE LA PROTECTION DE LA FAUNE	22
12) CONSEIL D'ADMINISTRATION	23
13) DEMANDES DE SUBVENTION 2023.....	24
14) PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LA SAISON 2024	24
15) TARIFICATION 2024	25
16) Rappel important.....	28
ANNEXE A; BILAN D'EXPLOITATION 2023	29
ANNEXE B; ÉTATS FINANCIERS 2023.....	41

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1: VARIATION DU NOMBRE DE MEMBRES SUR 5 ANS.....	13
GRAPHIQUE 2 : PROPORTION DES MEMBRES QUÉBÉCOIS VS NON-RÉSIDENTS.....	13
GRAPHIQUE 3 : : NOMBRE DE JOURS-PERSONNE POUR LES AUTRES ACTIVISÉ QUI NÉCESSITE UN ENREGISTREMENT.....	18
GRAPHIQUE 4 : PROPORTION DES RETOMBÉES FINANCIÈRE POUR LES AUTRES ACTIVITÉS	18
Figure 1 Photo des membres du conseil d'administration (si disponible)	24

LISTES DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : PRINCIPAUX LAC D'OMBLE DE FONTAINE	14
TABLEAU 2 : PRINCIPAUX LAC DE TOULADIS	15
TABLEAU 3 : PRINCIPAUX LAC DE DORÉ.....	15
TABLEAU 4 : PRINCIPAUX LAC D'ACHIGAN.....	16
TABLEAU 5 : PRINCIPAUX LAC DE BROCHET	16
TABLEAU 6 À 10 : DATES DE LA SAISON DE PÊCHE 2024-2025.....	20
TABLEAU 11 : DATES DE LA SAISON DE CHASSSE 2024-2025.....	21
TABLEAU 12 : LISTE DES LACS ENSEMENCÉS EN 2023	21
TABLEAU 13 : LISTE DES ADMINISTRATEURS ÉLUS EN 2023-2024	23
TABLEAU 14: SUBVENTIONS REÇUES EN 2023.....	24
TABLEAU 15 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE 2024.....	24
TABLEAU 16 : TARIFICATION 2024	25
TABLEAU 17 : TARIFICATION AUTRES ACTIVITÉS	26
TABLEAU 18 : STATISTIQUES DE CHASSE À L'ORIGINAL	30
TABLEAU 19: STATISTIQUES DE CHASSE AU CHEVREUIL	30
TABLEAU 20 : STATISTIQUES DE CHASSE À L'OURS NOIR	31
TABLEAU 21 : STATISTIQUES DE CHASSE AUX AUTRES ESPÈCES.....	31
TABLEAU 22 :CAPTURES DE POISSONS SUR CHAQUE LAC.....	41

1) AVIS DE CONVOCATION

Bonjour à chacun et chacune,

C'est avec grand plaisir que *l'Association de la réserve Pontiac Inc.* vous invite à l'assemblée générale annuelle (AGA) des membres qui aura lieu le **samedi 06 avril 2024, à 13 heures 30, au centre communautaire de Gracefield**, au 5 rue de la Polyvalente, Gracefield.

Vous pouvez obtenir copie de l'ordre du jour, des règlements de campings à adopter et les modifications proposées aux règlements généraux rendez-vous sur notre site internet (www.zecpontiac.com) dans l'onglet « Autre dans l'onglet AGA » (<https://zecpontiac.reseauzec.com/depliants-et-autres-documents>) ou en format papier au bureau de Gracefield situé au 11 rue Saint-Joseph, Gracefield.

La cantine sera ouverte à partir du début de l'assemblée et des collations et du café vous seront offerts.

On vous y attend !

En espérant vous compter parmi nous, veuillez agréer nos salutations sincères.



Lucien Léveillé

Président

Association de la réserve Pontiac inc.

819 463 3183

president@zecpontiac.com



2) ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR **Assemblée générale annuelle, 06 avril 2024 13H30**

1. Mot de bienvenue ;
2. Nomination du secrétaire d'assemblée ;
3. Nomination du président d'assemblée ;
4. Ouverture de l'assemblée générale ;
5. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour ;
6. Vérification du quorum ;
7. Présentation des membres du conseil d'administration et de ses invités.
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
9. Mot du Président ;
10. Mot de la directrice générale ;
11. Présentation, lecture et adoption des états financiers de 2023 ;
 - a) Rapport du vérificateur-comptable ;
 - b) Période de questions sur les états financiers ;
 - c) Adoption des états financiers de 2023 ;
12. Rapport de M. Bruno Chartrand du représentant du Service de protection de la faune de Maniwaki ;
13. Mot de M. Kevin Quirion Poirrier représentant du Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des parcs ;
14. Mot de M. Dominic Lauzon représentant du Ministère des Ressource Naturelle et des forêts ;
15. Pause de 15 minutes et prise de présence ;
16. Nomination du vérificateur-comptable (ou appel d'offres) ;
17. Présentation des prévisions budgétaires 2024 ;
18. Présentation et adoption des modifications aux règlements généraux ;
19. Présentation et adoption du règlement de camping dans la Zec ;
20. Présentation des résultats obtenus par les bulletins de mises en candidature des administrateurs en 2024 et présentation des candidats en élection ;
21. Nomination d'un président d'élection (si besoin) ;
22. Nomination de scrutateur (si besoin) ;
23. Période d'élection (si besoin) ;
24. Période de questions ;
25. Levée de l'assemblée.

3) PROCÈS-VERBAL AGA 2023

Procès-verbal de l'AGA de 2023
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de l'association de la réserve Pontiac Inc., tenue samedi le 11 mars 2023, à 13 :30 heures, au centre communautaire de Gracefield, au 5 rue de la Polyvalente.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue ;
2. Nomination du secrétaire d'assemblée ;
3. Nomination du président d'assemblée ;
4. Ouverture de l'assemblée générale ;
5. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour ;
6. Vérification du Quorum ;
7. Présentation des membres du conseil d'administration et de ses invités ;
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
9. Mot du président ;
10. Mot du directeur général ;
11. Présentation, lecture et adoption des états financiers de 2022 ;
 - a) Rapport du vérificateur comptable ;
 - b) Période de questions sur les états financiers ;
 - c) Adoption des états financiers de 2022 ;
12. Rapport du représentant du Service de protection de la faune de Maniwaki ;
13. Mot de M. Kevin Quirion Poirier, représentant du Ministère de la faune ;
14. Mot de M. Dominic Lauzon, représentant du Ministère des forêts ;
15. Nomination du vérificateur comptable (ou appel d'offres) ;
16. Adoption des prévisions budgétaires et tarification pour 2023 ;
17. Présentation des résultats obtenus par les bulletins de mises en candidature des administrateurs en 2023 et présentation des candidats en élection ;
18. Nomination d'un président d'élection (si besoin) ;
19. Nomination de scrutateur (si besoin) ;
20. Période d'élection (si besoin) ;
21. Période de questions ;
22. Levée de l'assemblée.

1. Mot de bienvenue.

Le Président, M. Lucien Léveillé, remercie les membres de leurs présences à cette assemblée générale.

2. Nomination du secrétaire d'assemblée.

M. Régis Doiron propose Mario Renaud pour occuper le poste de secrétaire. M. Renaud accepte.

3. Nomination du Président d'assemblée.

M. Michel Renaud propose M. Lucien Léveillé pour occuper le poste de président d'assemblée. M. Léveillé accepte.

4. Ouverture de l'assemblée générale.

M. Lucien Léveillé déclare l'assemblée officiellement ouverte à 13 heures 45.

5. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour.

M. Mario Renaud fait la lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Josée Barette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6. Vérification du Quorum.

Il y a 75 membres présents.

7. Présentation des membres du conseil d'administration et de ses invités.

Mme Andrée Bertrand demande au membre du conseil d'administration de se présenter, elle présente également M. Fabien Lebel du service de la protection de la faune, M. Kevin Quirion Poirier du MELCCFP, M. Dominic Lauzon du ministère des Forêts et Mme Francesca Joly de la firme comptable Masars. Réjean Picotin, absent.

8. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

M. Mario Renaud fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. Son adoption est proposée par M. Serge Joanisse.

Adoptée à l'unanimité

9. Mot du président.

M. Lucien Léveillé souhaite la bienvenue à l'assemblée et les remercie de leur présence.

M. Lucien Léveillé rappelle les principaux objectifs de l'Association :

1. La conservation et amélioration des ressources fauniques.
2. L'augmentation de la qualité de l'offre récréotouristiques

M. Lucien Léveillé informe les membres que l'ensemencement se poursuivra cette année.

M. Lucien Léveillé informe les membres que le succès de chasse se maintient et que le constat des membres nous indique qu'il y a de plus en plus de femelles et de veaux sur le territoire, ce qui est encourageant.

Afin d'encourager la relève, il informe que le CA a décidé de bonifier la promotion offerte aux jeunes de 18 à 21 ans pour y inclure les étudiants âgés de 26 ans et moins.

M. Lucien Léveillé rappelle l'importance d'enregistrer les prises pour une meilleure gestion de la faune et que personne ne sort gagnant de fausses déclarations.

Enfin, il rappelle que le respect du code d'éthique favorise la bonne entente et le savoir-vivre afin de partager un territoire qui nous est prêté. Et que ces dernières pourront assurer une relève nécessaire pour pouvoir conserver des tarifs raisonnables

10. Mot de la directrice générale

Mme Andrée Bertrand remercie les employés pour leur travail accompli malgré les difficultés de recrutement.

Mme Andrée Bertrand énumère les principaux travaux et les investissements réalisés en 2022.

Mme Andrée Bertrand remercie les membres qui sont de retour dans la Zec, année après année, et pour leur présence à l'assemblée générale.

Enfin, elle remercie les employés et les administrateurs ainsi que tous les bénévoles pour leur implication dans la bonne gestion de la ZEC.

11. Présentation, lecture et adoption des états financiers de l'année 2022.

A) Rapport du vérificateur comptable :

Mme Francesca Joly adresse ses remerciements aux membres pour avoir choisi la firme Masars, anciennement Lacroix et associés. Remerciement aux membres du C.A. pour leur excellente collaboration lors de la vérification. Mme Francesca Joly présente les états financiers. Insuffisance des produits sur les charges de 31 699\$.

Mme Andrée Bertrand informe les membres, que les ventilations des revenus et dépenses pour chacun des chalets et des refuges se retrouvent sur les sites Web de la ZEC.

B) Période de questions sur les états financiers.

M. Mario Clément demande pourquoi le poste de la protection de la faune a eu beaucoup plus de dépenses : Réponse : Contrairement à 2021, un patrouilleur était à l'emploi de la Zec en 2022.

C) Adoption des états financiers de 2022.

L'adoption des états financiers de 2022 est proposée par M. Régis Doiron.

Adoptée à l'unanimité

12. Rapport du représentant du Service de la protection de la faune de Maniwaki.

M. Fabien Lebel nous fait le portrait des différentes interventions que le Service de la Faune de Maniwaki a mené sur le territoire de la ZEC. Il souligne la bonne collaboration entre le patrouilleur de la Zec et les agents. Enfin, il nous rappelle que tout chasseur et pêcheur doivent être en possession de leur permis lorsqu'ils pratiquent leurs activités.

Il souligne qu'ils n'ont effectué que 60 heures en 2022 vu le manque important de personnel. Il rappelle aux membres que leurs dénonciations d'acte de braconnage aident beaucoup à protéger la faune malgré le peu d'agents.

Il aussi souligne que les 154 heures de patrouille par notre patrouilleur permettent une présence appréciée sur le territoire

Enfin, M. Fabien Lebel répond à diverses questions des membres et leur souhaite une bonne saison 2023.

13. Mot de M. Kevin Quirion Poirier du MELCCFP.

M. Kevin Quirion Poirier nous informe sur plusieurs sujets :

- Pêche scientifique au lac Brodtkord = petites truites
- Pêche scientifique au Lac Cameronian = grosses truites.
- Pêches expérimentales au Lac David = Amélioration mais encore insuffisante.

- Nouveau recensement en 2026 ou 2029 selon les budgets.
- La puce d'eau en hameçon = envahisseurs qui mangent le plancton.

De plus, il répond à plusieurs questions de l'Assemblée.

14. Mot de Dominic Lauzon, représentant du Ministère des forêts

M. Lauzon informe les membres sur plusieurs sujets :

- Travaux forestiers (coupes) pour les 5 prochaines années sur les Zecs.
- Présentation sur les cartes interactives.
- Prochaines consultations publiques sur les coupes.
- Investissements de 2 millions sur les réseaux routiers.

15. Nomination du vérificateur comptable (ou appel d'offres)

Mme Andrée Bertrand informe les membres que les coûts, pour la vérification comptable, ont augmenté d'environ 3 000\$ en 2022, et qu'ils sont maintenant trop élevés pour notre association. Il est proposé par M. Claude Duval de ne pas renouveler le mandat de vérification pour l'année 2023 à la firme comptable Masars et d'aller en appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité

16. Présentation des prévisions budgétaires et tarification pour 2023.

Revenus

Cartes de membre forfaits	=	210 920,00\$
Droits journaliers	=	105 895,00\$
Revenus de camping	=	96 831,00\$
Autres revenus	=	58 700,00\$
Subventions	=	23 424,00\$
Total		<u>495 770,00\$</u>

Dépenses

Accueil	=	104 380,00\$
Protection	=	14 978,00\$
Faune et ensemencement	=	6 300,00\$
Routiers	=	86 100,00\$
Camping et services	=	103 570,00\$
Administration	=	150 877,00\$
Autres	=	<u>29 565,00\$</u>
Total	=	495 770,00\$

La tarification est annexée au document remis aux membres.

Il est proposé par Mme Josée Barette d'adopter les prévisions et la tarification pour 2023.

Adoptée à l'unanimité

17. Présentation des résultats obtenus par les bulletins de mise en candidature des administrateurs en 2023.

Les postes des administrateurs en élection sont les suivants :

Au poste no 1 : M. Mario Renaud
Au poste no 3 : M. Jean-Christophe Clément
Au poste no 5 : M. Denis Lapratte
Au poste no 7 : M. Étienne Clément
Au poste no 9 : M. Lucien Léveillé

Trois candidatures ont été reçues et déclarées conformes, soient :

Au poste no 1 : M. Serge Joannis
Au poste no 5 : M. Mario Clément
Au poste no 7 : M. André Sévigny

18. Nomination d'un président d'élection

M. Régis Doiron propose M. Lucien Léveillé pour occuper le poste de président d'élection. M. Léveillé accepte.

19. Nomination de scrutateurs

M. Boudreault propose Mme Manon Blais pour occuper le poste de scrutateur. Mme Blais accepte.
M. Michel Renaud propose M. Nicolas Malette pour occuper le poste de scrutateur. M. Malette accepte.

20. Période d'élection

Les résultats des votes sont les suivants :

Au poste no 1 : M. Serge Joannis = 49 (élu)
M. Mario Renaud = 19
Au poste no 5 : M. Mario Clément = 53 (élu)
M. Denis Lapratte = 15
Au poste no 7 : M. André Sévigny = 44 (élu)
M. Étienne Clément = 24

21. Période de questions.

Question :

Il est demandé au MELCCFP de désigner « sanctuaire » la frayère au Lac David pour protéger le doré ?

Réponse :

Ce serait inutile vu l'élévation du niveau d'eau par le barrage, la situation s'améliore.

Question :

Pourquoi les chemins ne sont plus entretenus suite au passage des forestières ?

Réponse :

L'entretien des chemins principaux sont priorisés.

Question :

Pourquoi laisse-t-on la traverse Commins se détériorer ?

Réponse :

Les travaux passés n'ont pas duré et de nouveaux seraient trop coûteux. Des travaux seront réalisés prochainement par les forestières en vue de coupes de bois.

Question :

Pourquoi les revenus des prévisions budgétaires 2023 sont plus bas que les revenus 2022 ?

Réponse :

Les subventions reçues en 2022 étaient de 136 955,82. Pour 2023, les subventions n'ont pas encore été annoncées.

22. Levée de l'assemblée.

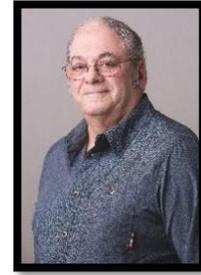
La levée de l'assemblée est proposée par M. Michel Renaud. Il est 16H49.



Président



Secrétaire



4) MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Bienvenue à votre assemblée générale annuelle. Je vous remercie de votre présence à tous, cette rencontre vous permettra de prendre connaissance de l'évolution de votre association depuis la dernière année.

Le rapport annuel de la saison 2023 qui vous a été distribuée à l'entrée a été réalisé par la directrice générale, Madame Andrée Bertrand

Nous travaillons à améliorer les services à nos membres. Le but principal de notre association est de conserver et surtout d'améliorer nos ressources fauniques. On s'assure de toujours d'augmenter la qualité et l'offre récréotouristique.

L'ensemencement de tous nos lacs disponibles à la pêche d'hiver est toujours à notre plan de gestion. Le succès de chasse à l'origan mâle, se maintient au même niveau depuis les quatre dernières années. Le constat de nos membres nous indique une présence accrue de femelle et de veaux sur le territoire ce qui est très encourageant.

N'oubliez pas que l'enregistrement exact de vos prises lors de partie de pêche ou de chasse est une obligation, que vous devez accomplir à votre sortie de la Zec. C'est un outil très important nous permet de gérer adéquatement la faune.

Nous continuons d'encourager la relève de 18 à 21 ans et les étudiant de 22 à 25 qui bénéficient d'une réduction sur l'achat de leur forfait.

De cette façon, nous pourrons assurer la relève. Cette relève qui nous est nécessaire afin de garder un nombre intéressant de membres et ainsi conserver des tarifs raisonnables.

Le respecter le code d'éthique que vous devez signer à l'achat de votre forfait est essentiel, la bonne entente et le savoir-vivre sont les meilleurs outils afin de partager le territoire, qui nous est prêté pour la pratiquer de nos activités favorites.

Je vous souhaite de ma part et du conseil d'administration une très bonne saison 2024.



Lucien Léveillé
Président
Association de la réserve Pontiac Inc.

5) MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Bonjour à chacun et chacune,

J'espère que vous allez bien et que vous allez profiter au maximum du plein air sur la ZEC Pontiac encore cette année.

Comme à l'habitude vous pouvez consulter le rapport annuel des opérations et y trouver toute sorte d'informations pertinentes sur l'année précédente, comme les résultats de chasse et de pêche, mais aussi concernant la saison qui débute comme la tarification et les dates de chasse et pêche.

Je désire remercier le personnel pour le travail accompli durant la saison 2023. Le projet yourte quant à lui est presque terminer, nous ferons la finalisation à la fonte des neiges et la location débutera vers la mi-juin.

Je désire remercier les membres qui saison après saison sont de retour sur la Zec et qui prennent le temps pour venir à l'assemblée générale annuelle.

Je veux remercier tous les bénévoles qui ont participé à faire avancer la Zec Pontiac, et plus particulièrement les membres du conseil d'administration pour leur présence assidue.

Encore une fois, une bonne année d'activité à vous tous.

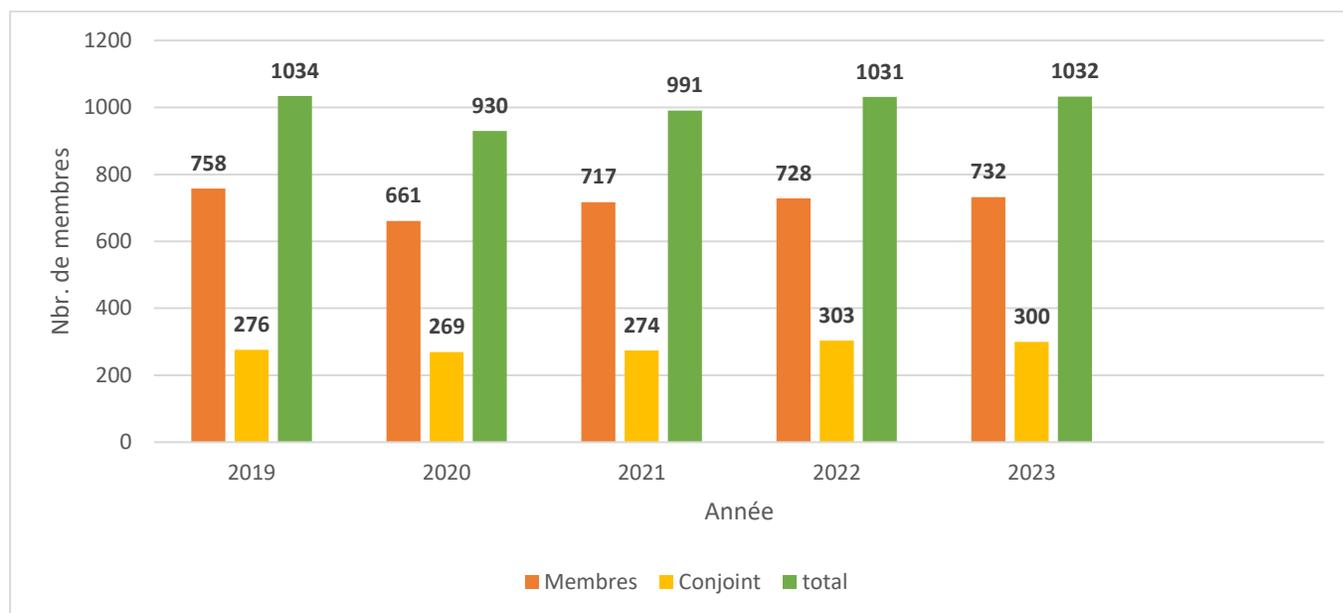
Andrée Bertrand
Directrice générale
Association de la réserve Pontiac Inc.



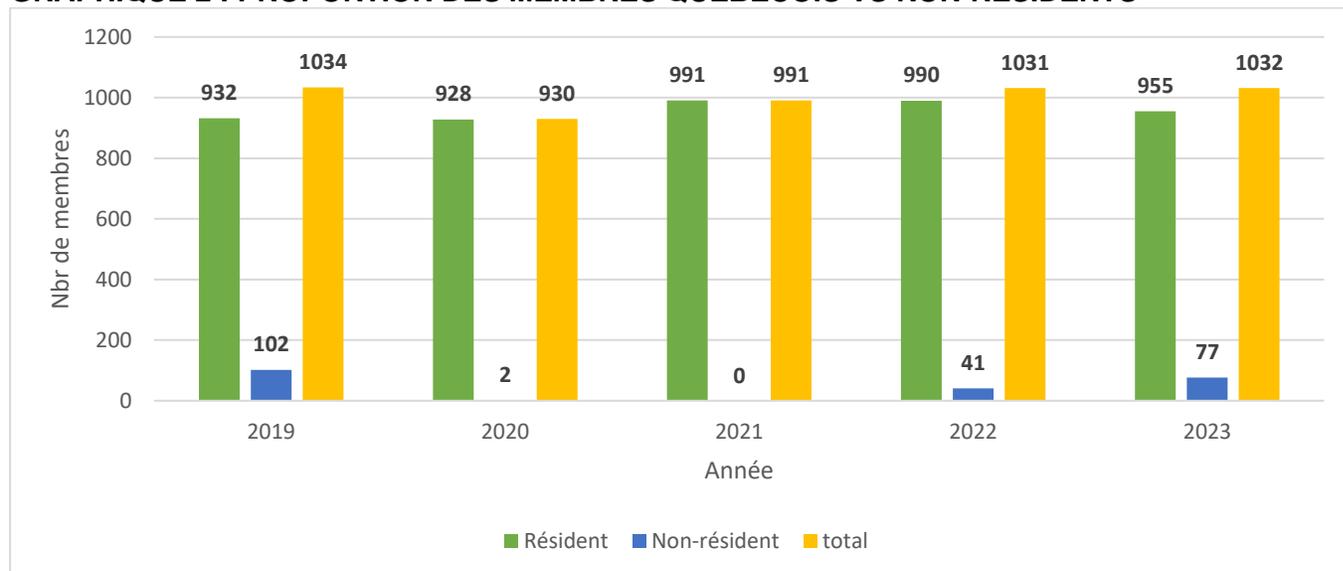
6) SUIVI DES MEMBRES

En 2023, on a enregistré **1032** membres en règle. Sur le nombre total de membres, on compte **300** membres (conjoints) et **732** membres régulier. Cela représente une augmentation d'environ une quarantaine de membres. L'ouverture des frontières et la diminution des restrictions aux déplacements ont certainement joué un rôle dans le nombre de membres non-résidents ce qui explique en majeure partie la remontée du nombre de membres. Du côté de la clientèle non-membre, celle-ci a été au rendez-vous en 2023. En effet, le ratio des clients non-membre a été plus élevé qu'à l'habitude.

GRAPHIQUE 1: VARIATION DU NOMBRE DE MEMBRES SUR 5 ANS.



GRAPHIQUE 2 : PROPORTION DES MEMBRES QUÉBÉCOIS VS NON-RÉSIDENTS



7) PÊCHE



Pour consulter le sommaire des captures de poissons pour chaque lac, référez-vous au bilan d'exploitation à l'[annexe A](#), [tableau 22](#) à partir de la page 32. Ce tableau renferme le nombre de prises par espèces qui ont été déclarées dans chaque lac, ainsi que le taux de succès (capture/ journée de pêche) et le niveau de rendement du lac (capture/hectare)

Les statistiques de pêche par lacs et les statistiques de pêche par espèce ont été analysées et scrutées à la loupe afin de mieux préserver la ressource et protéger la biodiversité. Plusieurs constats en ont été tirés. À la lumière des résultats, il a été décidé qu'il ne sera désormais plus possible de s'enregistrer pour une période de plus de 20 jours d'affilée. Nous comprenons que cela veut dire de changer ses habitudes, mais nous croyons que ce changement va nous permettre d'obtenir des statistiques par activité plus précise et réaliste.

Principaux Lac par espèces

Est-ce que vous connaissez bien vos lacs ? Histoire de bien connaître les lacs de la ZEC Pontiac, nous vous exposons dans les prochains tableaux la liste des meilleurs lacs classifiée par espèces. On y présente comme information le succès de pêche qui est une donnée relative au nombre de journées de pêche enregistré, et on y retrouve également le rendement qui est une donnée absolue liée à la superficie du lac, ce qui permet d'avoir une bonne idée de la qualité de pêche sans tenir compte du nombre de jours-pêche qui ont été déclarés par les gens.

TABLEAU 1 : PRINCIPAUX LAC D'OMBLE DE FONTAINE

Lacs	<u>Truites</u> capturées	Succès (Capture/ j.p.)
1. Caméronian	561	2.61
2. Barton	842	2.33
3. Brodtkorb	3 410	2.04
4. Dickson	170	1.95

5. Oliver	84	1.83
6. Hayes	116	1.36
7. Hobbs	135	1.15
8. Hobbs	118	1.09
9. Nettle	118	1.08
10. Orpen	124	0.72

TABLEAU 2 : PRINCIPAUX LAC DE TOULADIS

Lacs	<u>Touladis</u> capturés	Succès (Capture/ j.p.)
1. Pythonga	115	0.03
2. Abattis-Ward	105	0.10
3. Taylor	77	0.64
4. Des Ruisseaux	14	0.09
5. Foster	32	0.23

TABLEAU 3 : PRINCIPAUX LAC DE DORÉ

Lacs	<u>Dorés</u> capturés	Succès (Capture/ j.p.)
1. Pythonga	800	0.13
2. David	184	0.11
3. Perdrix-Blanche	40	0.14

TABLEAU 4 : PRINCIPAUX LAC D'ACHIGAN

Lacs	<u>Achigans</u> capturés	Succès (Capture/ j.p.)
1. Pythonga	145	0.03
2. Doyle	49	0.18
3. Inman	30	0.12
4. Abattis-Ward	9	0.01
5. Jean	6	0.22
6. David	16	0.01
7. Perdrix-Blanche	12	0.08

TABLEAU 5 : PRINCIPAUX LAC DE BROCHET

Lacs	<u>Brochets</u> capturés	Succès (Capture/ j.p.)
1. Inman	21	0.10
2. Hobbs	21	0.10
3. Pythonga	24	0.01
4. Orignal	6	0.08
5. Hibou	4	0.11
6. Brenan	2	0.20

8) SOMMAIRE DE CHASSE



Pour connaître les informations détaillées sur les captures de chasse en 2023, veuillez-vous référer au bilan d'exploitation à [l'annexe A](#) à partir de la page 29.



ORIGINAL

En 2023, nous avons constaté une légère diminution de chasseurs d'orignaux qui ont pratiqué leur activité, 490 chasseurs sont venus en 2023. Avec ses 29 orignaux récoltés, contre une moyenne de 536 chasseurs et 30 orignaux en 2022, la saison 2023 a été somme toute un signe d'espoir pour la population d'orignaux sur la ZEC Pontiac.

Plusieurs chasseurs ont fait mention avoir vue des femelles dans différend secteur de la Zec, ce qui est un signe encourageant que nos mesures de sauvegarde portent ses fruits.



CERF DE VIRGINIE

En 2023, le succès par chasseur est revenu au même point quand 2021. La prédiction faite en 2019 par le Dr en grande faune M. André Dumont s'est avérée. C'est-à-dire que la population a recommencé à se rétablir et cela devrait continuer dans les prochaines années, si les hivers ne sont pas trop rigoureux en termes d'enneigement et d'enfoncement.

Il s'est capturé 35 cerfs, soit 14 de moins que l'année dernière. Du total, 33 mâles ont été récoltés et 2 femelles durant la chasse à l'arme à feu et la période d'arc et arbalète.



OURS NOIR

Même si la ZEC Pontiac ne peut pas faire la gestion de l'ours noir avec une « boîte à outils » il est intéressant de constater l'évolution des résultats de chasse.

La saison s'est terminée avec un total de 32 ours récolté comparé à 45 en 2022. La répartition a été de 25 ours pris au printemps dont 1 à l'arc et arbalète contre 7 à l'arme à feu en automne.



GÉLINOTTE HUPPÉE ET TÉTRAS

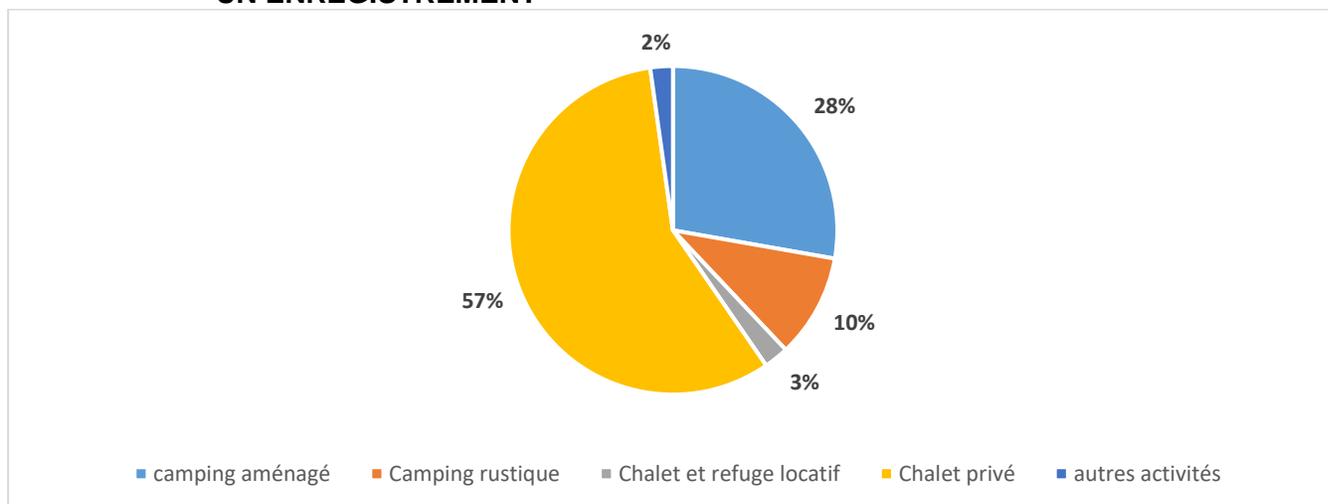
On a constaté une stabilité de capture cette année. Un total de 1357 perdrix a été récoltées contre 1319 en 2022. En 2023 nous avons enregistré 730 chasseurs.

Autres Activités

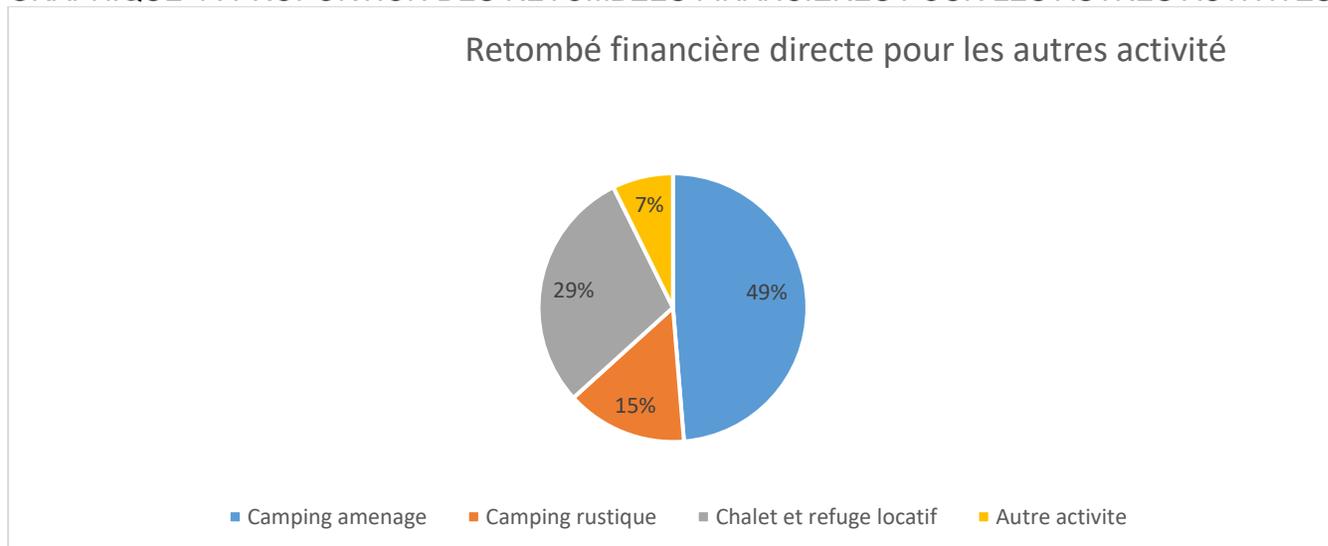


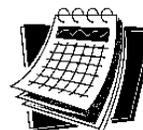
Même si la vaste majorité des gens qui fréquentent la ZEC le font pour des activités de prélèvement de la ressource comme la pêche et la chasse, on observe que de plus en plus de gens le font pour des activités sans prélèvement pour profiter du plein air en nature. Voici deux graphiques qui illustrent les ratios d'achalandage pour les autres activités et leur proportion dans les retombées financières de la ZEC.

Graphique 3 : NOMBRE DE JOURS-PERSONNES POUR LES AUTRES ACTIVISÉ QUI NÉCESSITE UN ENREGISTREMENT



GRAPHIQUE 4 : PROPORTION DES RETOMBÉES FINANCIÈRES POUR LES AUTRES ACTIVITÉS





9) DATES IMPORTANTES POUR LA SAISON 2024

TABLEAU 6 : DATES DE LA SAISON DE PÊCHE 2024 ET LIMITES DE PRISE

ESPÈCES ET LIMITES DE PRISE	DATES
€ Achigans..... [6]	€ 15 juin – 15 septembre 2024
€ Brochets..... [6]	€ 17 mai – 15 septembre 2024
€ Dorés..... [5]	
€ Esturgeons..... [1]	€ 15 juin – 15 septembre 2024
€ Ombles de fontaine..... [7]	€ 10 mai – 15 septembre 2024
€ Touladi, Omble, Moulac... .. [2]	
€ Autres espèces voire zone 10	€ 10 mai – 15 septembre 2024

TABLEAU 7 : LACS À OUVERTURE DIFFÉRÉE

LAC	PÉRIODE
Barton	Ouverture le 10 mai puis les samedis, les dimanches et les lundis fériés seulement, compris entre le 10 mai et le 15 septembre 2024 inclusivement
Noé,	Ouvert du 14 juin au 15 septembre 2024
Truite (à la)	Ouvert du 14 juin au 15 septembre 2024
Hobbs	Ouvert du 14 juin au 15 septembre 2024

TABLEAU 8 : LAC À OUVERTURE ET FERMETURE DIFFÉRÉE

LAC	ESPÈCE	PÉRIODE
Walsh	Toutes (sauf achigans)	Ouvert du 28 juin au 7 juillet 2024

TABLEAU 9: LACS FERMÉS À L'ANNÉE

LAC	ESPÈCE
David pour le touladi seulement	Touladi
Moore	Toutes
Hibou (rivière) zone du sanctuaire	Toutes

TABLEAU 10 : PÊCHE D'HIVER (du 20 décembre 2024 au 31 mars 2025)

LAC	ESPÈCE
Dépôt; Gloria; Herman; Trump; Rondeau.	Ombles de fontaine
Argent; Brennan; Goat; Mot	Brochet



TABLEAU 11 : DATES DE LA SAISON DE CHASSE 2024-2025

ESPÈCE	ENGIN	PÉRIODE
Orignal ¹	Arc et arbalète	21 septembre au 29 septembre 2024
	Arme à feu, arbalète et arc	12 octobre au 20 octobre 2024
Cerf de Virginie ²	Arc et arbalète	05 octobre au 18 octobre 2024
	Fusil, arc, arbalète, chargement par la bouche	19 octobre au 23 octobre 2024
	Carabine, fusil, chargement par la bouche, arc, arbalète	09 novembre au 24 novembre 2024
Ours noir ³	Arc et arbalète	05 octobre au 18 octobre 2024
	Arme à feu, arc, arbalète	➤ 15 mai au 30 juin 2024 ➤ 09 novembre au 24 novembre 2024
	Arme à chargement par la bouche, fusil, arc, arbalète	19 octobre au 23 octobre 2024
Dindon sauvage ⁴	Fusil, arc et arbalète	➤ 26 avril au 20 mai 2024 ➤ 26 octobre au 01 novembre 2024
Lièvre d'Amérique	Arme à feu et à air comprimé, arbalète, arc, et collet	21 septembre 2024 au 31 mars 2025
Gélinotte huppée et Tétré	Arme à feu	21 septembre 2024 au 15 janvier 2025

¹ Seule la chasse à l'orignal avec bois (10 cm ou plus) est permise. Trois (3) coupons de transport par orignal.

² Seule la chasse au cerf avec bois (7 cm ou plus) est permise, cependant dans la période de l'arc et arbalète la chasse au cerf sans bois est permise, ainsi que pour le résident titulaire d'un permis de chasse au cerf sans bois (**tirage au sort zone 10 ouest**) peut chasser le cerf sans bois sur le territoire de la ZEC Pontiac. Il est possible de bénéficier du partage du permis de chasse au cerf sans bois lors de l'enregistrement des chasseurs à leur entrée dans la ZEC.

³ Il est permis à un chasseur d'abattre deux (2) ours noirs par année dont un doit être prélevé dans la zone 10 l'automne.

⁴ Pour la saison printanière, la limite est de 2 dindons avec barbe.

Pour la saison automnale, la limite est d'un dindon avec ou sans barbe. L'utilisation d'un chien d'arrêt ou d'un chien leveur est autorisé.

10) ENSEMENCEMENT



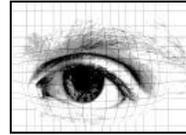
Malheureusement en 2023, nous n'avons pu faire l'ensemencement puisque notre fournisseur a été incapable de nous fournir des truites de grosseurs désiré. Nous avons réservé de la truite pour ce printemps en novembre dernier ce qui devrait nous assurer d'avoir les quantités et grosseurs voulues. À la suite de la recommandation de notre conseiller au ministère de la Faune, nous allons semer de la truite plus grosse afin d'assurer une meilleure survie de celles-ci. Les couts étant plus élever nous ferons une alternance entre les lacs et les quantités annuel vont diminuer.

Certains lacs ont également été enlever de la liste des lacs ouvert à la pêche d'hiver et ne seront plus ensemencé. Il s'agis des lacs : Mc Nally, Even et Leblanc pour 2023. Nous allons poursuivre les vérifications nécessaires avec notre conseiller afin de s'assurer que les lacs que nous ensemençons respecte les exigences minimales pour la survie du poisson et réviserons la liste au besoin.

TABLEAU 12 : LISTE DES LACS ENSEMENCÉS EN 2023

Lacs	Nombre	Longueur en pouce
Mc Nally	0	3' à 4'
Du Dépôt	0	3' à 4'
Rondeau	0	3' à 4'
Gloria	0	3' à 4'
Otjick	0	3' à 4'
Total	0	

11) BILAN DE LA PROTECTION DE LA FAUNE



Sur la ZEC Pontiac, la surveillance est effectuée de pair par notre assistant de la protection de la faune et par les agents de protection de la faune provinciale afin de faire respecter les lois et règlements en vigueur, en vertu des pouvoirs et de l'autorité conférés par le gouvernement.

Lors de la saison 2023 nous avons recruté en début de saison une assistante en protection de la faune Mme Jessie Legault Cousineau qui a débuté en mai et qui a terminé en Aout, puis nous avons eu M. Mika Letang qui a terminé la saison avec nous. Ils ont effectué 272.5 heures de patrouille. Ils ont remis 05 avis d'avertissements.

Les agents de la faune ont effectué pour leur part 136 heures de patrouille sur le territoire.

Il est à noter que les utilisateurs qui reçoivent un avertissement et qui refusent de se conformer aux exigences de la ZEC sont passibles d'une suspension ou d'expulsion de la ZEC Pontiac, selon l'autorité conférée par le code d'éthique qui a été adopté par les membres en assemblée générale di 28 mars 2015.



12) CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voici la composition des membres élus du conseil d'administration de votre association pour l'année 2023-2024. Il est à noter que chaque membre en règle désirant se présenter comme administrateur, avait jusqu'au **24 février 2023** pour présenter sa candidature, et ce, en utilisant le formulaire transmis avec l'avis de convocation. Les noms en gras sont les personnes élues soit par acclamation ou par élection lors de l'AGA du 11 mars 2023.

TABLEAU 13 : LISTE DES ADMINISTRATEURS ÉLUS EN 2023-2024

NOMS	NUMÉRO DU SIÈGE
M. Serge Joanisse	#1
M. Jean-Louis Brouillard	#2
M. Jean-Christophe Clément	#3
M. Régis Doiron	#4
M. Mario Clément	#5
M. Réjean Picotin	#6
M. André Sévigny	#7
M. Michel Renaud	#8
M. Lucien Léveillé (<i>président</i>)	#9
M. Marc-Antoine Henri	#10
M. Nicolas Mallet (représentant de la MRC VG)	#11



13) DEMANDES DE SUBVENTION 2023

Le prochain tableau expose les différentes subventions qui ont été obtenues en 2023.

TABLEAU 14: SUBVENTIONS REÇUES EN 2023

SOCIÉTÉS	BUT	SOMMES ACCORDÉES
ZEC Québec	Salaire du directeur général	17 418.91 \$
ZEC Québec	Réfection du réseau routier	32 335.28 \$
ZEC Québec	Salaire patrouilleur 2023	3 584.00 \$
Zec Québec	Projet yourte	7 612.16\$
Emploie été Canada	Salaire préposé au terrain	4 936.00 \$
Centre local d'emplois	Embauche de personnel	15 288.00 \$
TOTAL :		<u>81 174.35 \$</u>

14) PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LA SAISON 2024



TABLEAU 15 : PRÉVISIONS DES REVENUS ET DÉPENSES 2024

Catégorie	\$
REVENUS :	
Carte de membre et forfait annuel	213 612 \$
Droit journalier	113 172 \$
Revenus de camping	100 953 \$
Autres revenus	74 888 \$
Subvention	24 038 \$
TOTAL :	<u>526 663 \$</u>
DÉPENSES :	
Accueil	106 721 \$
Protection du territoire	31 076 \$
Faune et ensemencement	3 500 \$
Entretien routier	76 882 \$
Camping et services	122 439 \$
Administration	154 522 \$
Autres dépenses	31 523 \$
TOTAL :	<u>526 663\$</u>
RÉSULTAT:	<u>0.00 \$</u>

15) TARIFICATION


TABLEAU 16 : TARIFICATION

Forfaits annuels	Les prix inclus : carte de membre, accès routier et taxes	
	Résident du Québec	Non-résident
Chasse et pêche IND ⁵ sans hiver 	393.00 \$	496.00 \$
Chasse et pêche FAM ⁶ sans hiver 	471.00 \$	599.00 \$
Chasse et pêche IND avec hiver 	471.00 \$	620.00\$
Chasse et pêche FAM avec hiver 	578.00 \$	718.00\$
Chasse Original IND 	341.00 \$	422.00 \$
Chasse cerf IND 	244.00 \$	327.00 \$
Chasse Ours IND (printemps) 	201.00 \$	267.00 \$
Chasse petit gibier IND 	201.00 \$	267.00 \$
Chasse petit gibier FAM 	282.00 \$	370.00 \$
Pêche IND 	258.00 \$	345.00 \$
Pêche FAM 	339.00 \$	447.00 \$
Pêche hiver IND ⁵ 	166.00 \$	222.00 \$
Pêche hiver FAM ⁶ 	252.00 \$	304.00 \$
Circulation annuelle 1 véhicule ⁷ 	142.00 \$	
Circulation annuelle 2 véhicule ⁷ 	171.00 \$	
Circulation annuelle 3 véhicules ⁷ 	189.00 \$	
Circulation annuel camping (bureau seulement)	143.00\$	
Circulation annuelle Bras-Couper Desert/Ponitac 	180.00 \$	
Traverse de territoire	70.00\$	
Tarifs journaliers	Les prix inclus : accès routier et taxes	
	Résident du Québec	Non-résident
Accès routier 	14.25 \$	
Accès routier deuz zec (temis+pontiac)	17.15 \$	
Accès routier Bras-Couper Dessert à ajouter au journalier 	9.10 \$	
Pêche hivers IND 	24.00 \$	29.00 \$
Pêche hivers FAM 	34.00 \$	44.00 \$
Pêche IND 	34.00 \$	44.00 \$
Pêche FAM 	44.00 \$	63.00 \$
Pêche 3 jours IND 	80.00 \$	109.00 \$
Pêche 3 jours FAM 	116.00 \$	161.00 \$
Chasse petit gibier IND 	34.00 \$	44.00 \$
Chasse petit gibier FAM 	62.00 \$	68.00 \$
Chasse Dindon 	34.00 \$	44.00\$
Chasse Ours (6 jours) 	148.00 \$	206.00 \$
Chasse Ours 1 journée 	34.00 \$	44.00 \$
Chasse Cerf IND 	60.00 \$	82.00 \$

⁵ IND signifie individuel

⁶ FAM signifie conjoint familial à la même adresse

⁷ de même adresse (famille)



Rappel : Les enfants de 17 ans et moins ont la gratuité pour leurs activités, mais doivent être accompagnés d'un adulte ayant acquitté ses droits d'activités.

TABLEAU 17 : TARIFICATION AUTRES ACTIVITÉS

CAMPING		PRIX (taxe incluse) Avec rabais/sans rabais
CAMPING AMÉNAGÉ (Brouillard, Baie-Carr, Doyle)		430.00 \$/530.00 \$
CAMPING AMÉNAGÉ JOURNÉE		21.00 \$
CAMPING PYTHONGA CATÉGORIE 1		718.00 \$/818.00 \$
CAMPING PYTHONGA CATÉGORIE 2		669.00 \$/769.00 \$
CAMPING PYTHONGA JOURNÉE		25.00 \$
CAMPING DAVID CATÉGORIE 1		468.00\$/568.00 \$
CAMPING DAVID CATÉGORIE 2		430.00 \$/530.00 \$
CAMPING DAVID JOURNÉE		21.00 \$
CAMPING DE LA PLAGE DAVID		1077.00\$/1177.00\$
CAMPING RUSTIQUE SAISON		328.00 \$/428.00 \$
CAMPING RUSTIQUE JOURNÉE		16.00 \$
CAMPING CHASSE (DU PREMIER SAMEDI DE SEPTEMBRE)		121.00 \$
CAMPING HIVER (FIN NOVEMBRE AU 30 AVRIL)		121.00\$
AUTRES		
SITE DE REMISAGE DE ROULOTTE		63.00 \$
STATIONNEMENT DU POSTE HIBOU		5\$/ jour 25\$/ sem.
CAMPING INVITÉ ANNUEL		131.00\$
DUPLICATA DE CARTE (perte)		10,00 \$
CLÉ BLOC SANITAIRE		100,00 \$
Locations des chalets Mooney 	1095.00 \$ par semaine en occupation double (plus taxes) 185.00 \$ par nuit en occupation double, minimum 2 nuits (plus taxes) 22.00 \$ par nuit par personne suppl. (plus taxes) 18.00 \$ / animal domestique/ jours (plus taxes) 4.50\$/séjour conteneur + dépôt ménage 50\$ remboursable selon condition	
Location du chalet Hibou	141.00\$/ nuit en occupation double (plus taxe) 4.50\$/ séjour conteneur+ dépôt ménage 50\$ remboursable selon condition	
Ile de France	141.00 \$ / nuit en occupation double par nuit (minimum 4 nuits) 31.00\$ / nuit personne/ supplémentaire (plus taxes) 18.00\$/nuit par animal domestique (plus taxes) 4.50\$/séjour pour conteneur + 50\$ dépôt ménage remboursable selon condition	
Location des refuges 	<ul style="list-style-type: none"> • Pythonga : 82.00 \$ par nuit (occupation double, minimum 2 nuits) 380.00 \$ pour 7 nuits (plus taxes, occupation double) • Brodtkorb 106.00 \$ / nuit en occupation double 550.00 \$ pour 7 nuits en occupation double (plus taxes) 20.00 \$ la nuit par personne supplémentaire (plus taxes) 12.50 \$ la nuit par animal domestique (plus taxes) 4.50\$/séjour pour conteneur + dépôt ménage 50\$ remboursable selon condition 	
Location yourte	75.00\$/nuit Occupation double (plus taxes) 420.00\$ /nuit occupation double (plus taxes) 20.00\$/nuit personne supplémentaire 4.50//séjour pour conteneur + dépôt ménage 50\$ remboursable selon condition	

16) RAPPEL IMPORTANT

Rappel important pour les campings aménagés :

La location de camping aménagé est réservée exclusivement aux membres de la ZEC Pontiac. Pour obtenir, ou renouveler votre location de lot de camping sur un camping aménagé, **le locataire devra avoir obtenu un forfait membre pour la saison en cours.** Si vous faites l'achat de votre forfait complet au même moment ou avant le renouvellement de votre lot vous recevez un rabais de 100\$. Un nouveau forfait membre circulation annuel camping a été créé au cout de 143.00\$ qui vous donnera un rabais de 50.00\$ aux mêmes conditions.

Liste d'attente

Les gens qui ont mis leurs noms sur une liste d'attente pour obtenir un lot de camping aménagé doivent obligatoirement appeler au bureau de Gracefield ou envoyer un courriel (info@zecpontiac.com), **entre le 1 et le 15 avril de chaque année** afin de confirmer leur intention de conserver leur nom sur la liste. Tous ceux qui n'auront pas manifesté leur désir de rester sur la liste **seront effacés après le 15 avril** de chaque année. Cette démarche permet de conserver sur les listes d'attente, seulement les postulants encore intéressés, ce qui améliore la rapidité à pouvoir louer les lots devenus disponibles.

Rabais 18-21 ans et étudiant 22-25 ans

Les jeunes de 18 à 21 ans et les étudiants de 22 à 25 ans (avec preuve de scolarité), bénéficient d'un rabais de 25% lors de l'achat de leur forfait. Cet achat **doit être fait au bureau administratif** puisque que nous appliquons maintenant le rabais directement au moment de votre achat.



ANNEXE A ;

BILAN D'EXPLOITATION 2023

BILAN D'EXPLOITATION 2023

TABLEAU 18 : STATISTIQUES DE CHASSE À L'ORIGINAL

Original							
Engin	Nombre de groupes	Nombre de chasseurs	Effort total (jours-chasseurs)	Récolte totale	Mâles	Femelles	Veaux
Carabine	110	455	3490	27	27	n/a	n/a
Arc/arbaleète	41	184	1335	2	2	n/a	n/a
Total :	109⁷	490⁸	4825	29	29	n/a	n/a

TABLEAU 19: STATISTIQUES DE CHASSE AU CHEVREUIL

Cerf de Virginie						
Engin	Nombre de chasseurs	Effort total (jours-chasseurs)	Récolte totale	Mâles	Femelles	Faons
Carabine	247	1662	32	28	2	0
Arc/arbaleète	110	829	3	3	0	0
Poudre noire	7	49	0	0	0	0
Total :	364	2540	35	31	2	0

⁷ Le nombre de groupes indiqué est calculé en ne comptant pas 2 fois les groupes qui pratiquent durant la chasse à l'arme à feu et/ou durant l'arc et arbaleète et/ou poudre noire.

⁸ Le nombre de chasseurs indiqué est calculé en ne comptant pas 2 fois les chasseurs qui participe à la chasse à l'arme a feu et/ou durant l'arc et arbaleète et/ou poudre noire.



TABLEAU 20 : STATISTIQUES DE CHASSE À L'OURS NOIR

Ours noir					
Période et engin	Nombre de chasseurs	Effort total (jours-chasseurs)	Récolte totale	Mâles	Femelles
Printemps	Arc et arbalète	2	1	1	0
	Arme à feu	102	868	24	10
	Sous-total	104	869	25	10
Automne	Arc/arbalete/poudre	48	373	0	0
	Arme à feu	76	498	0	0
	Sous-total	124	871	7	4
	Total :	228	1740	32	14

TABLEAU 21 : STATISTIQUES DE CHASSE AUX AUTRES ESPÈCES

Autres espèces			
Espèce	Nombre de chasseurs	Effort total (jours-chasseurs)	Récolte totale
Gélinotte	729	6451	1342
Lièvre	416	2822	5
Tétras du Canada	542	3815	55
Total :	1 690	13 088	1 412



TABLEAU 22 : CAPTURES DE POISSONS SUR CHAQUE LAC

Point eau	Espèce	Nb. Capt.	Nb. Pesés	Masse	Pers	Jours	Effort	Succès
Abattis-Ward, Lac	Ombles de fontaine	0	0	0	120	256	494	0,00
Abattis-Ward, Lac	Brochet	1	0	0,00	153	373	674	0,00
Abattis-Ward, Lac	Touladi	105	48	109.22	221	607	1059	0.10
Abattis-Ward, Lac	Perchaude	0	0	0,00	153	373	674	0,00
Abattis-Ward, Lac	Achigan	9	0	0,00	165	363	672	0,01
Alexander, Lac	Brochet	0	0	0,00	6	11	18	0.00
Appâts (lac) 425, Lac	Ombles de fontaine	8	0	0,00	9	26	49	0.16
Arthur, Lac	Brochet	0	0	0,00	11	20	32	0,00
Arthur, Lac	Achigan	6	0	0,00	13	25	37	0.16
Bai Carr, Lac	Doré	34	6	7.00	39	125	238	0.14
Bai Carr, Lac	Brochet	2	0	0.00	21	50	96	0.02
Bai Carr, Lac	Touladi	1	0	0,00	19	46	88	0.01
Bai Carr, Lac	Achigan	9	2	4.00	26	69	129	0.08
Barton, Lac	Ombles de fontaine	842	193	72.09	198	193	361	2.33
Blériot, Lac	Ombles de fontaine	17	7	1.5	2	4	8	2.13
Brennan, Lac	Brochet	2	0	0.00	4	5	10	.020



Brodtkorb, Lac	Ombles de fontaine	3 410	714	585.08	714	898	1674	2.04
Caméléon (lac) 415, Lac	Ombles de fontaine	0	0	0,00	1	0	0	0,00
Caméronian, Lac	Ombles de fontaine	561	95	62.31	106	121	215	2.61
Commins, Lac	Ombles de fontaine	31	7	3.99	10	20	27	1.15
David, Lac	Doré	184	0	0.00	448	882	1691	0.11
David, Lac	Brochet	4	0	0,00	323	625	1246	0.00
David, Lac	Touladi	0	0	0,00	0	0	0	0,00
David, Lac	Achigan	16	0	0	352	665	1360	0.01
David, Lac	Corégone	36	0	0,00	338	682	1301	0.03
Des Ruisseaux (lac), Lac	Ombles de fontaine	34	6	0.45	27	150	183	0.19
Des Ruisseaux (lac), Lac	Touladi	14	3	0.95	18	137	153	0.09
Dickson, Lac	Ombles de fontaine	170	68	75.25	31	65	87	1.95
Dodd, Lac	Brochet	0	0	0,00	7	9	24	0,00
Doyle, Lac	Doré	0	0	0.00	24	54	108	0,08
Doyle, Lac	Brochet	0	0	0,00	24	54	108	0,00
Doyle, Lac	Achigan	49	20	34.5	39	100	272	0.18
Du Dépôt, Lac	Ombles de fontaine	6	0	0.00	26	70	95	0.06
Du Dépôt, Lac	Truite arc-en-ciel	0	0	0,00	0	0	0	0,00
Ethyl, Lac	Ombles de fontaine	02	0	0,00	6	9	18	0.11



Ethyl, Lac	Perchaude	0	0	0,00	4	8	16	0,00
Evan, Lac	Ombles de fontaine	0	0	0,00	7	29	27	0,00
Flynn, Lac	Brochet	0	0	0,00	11	22	35	0,00
Flynn, Lac	Achigan	6	0	0,00	13	26	43	0.14
Forster (Croche), Lac	Touladi	32	7	9.50	17	102	141	0.23
Forster (Croche), Lac	Achigan	01	0	0,00	8	36	53	1.89
Fray, Lac	Ombles de fontaine	15	9	3.18	18	28	61	0.25
Gallia, Lac	Ombles de fontaine	38	0	0.00	11	33	42	0.90
Géfo, Lac	Ombles de fontaine	14	0	0.00	03	04	07	2.00
Gibb, Lac	Ombles de fontaine	0	0	0.00	03	06	11	0.00
Gloria, Lac	Ombles de fontaine	27	17	29.5	20	47	67	0.40
Gros nez, Lac	Ombles de fontaine	16	0	0.00	07	6	14	1.14
Hades, Lac	Ombles de fontaine	24	07	0.50	15	15	21	1.14
Hayes, Lac	Ombles de fontaine	116	11	2.72	22	50	85	1.36
Hector, Lac	Ombles de fontaine	118	0	0.00	32	45	108	1.09
Herman, Lac	Ombles de fontaine	7	5	7.50	6	11	22	0.32
Herman, Lac	Truite arc-en-ciel	0	0	0,00	0	0	0	0,00
Hibou, Lac	Doré	7	1	1.5	17	22	43	0.16
Hibou, Lac	Brochet	4	4	7.00	15	18	35	0.11
Hibou, Lac	Achigan	15	8	2.00	16	22	40	0.38



Hobbs, Lac	Ombles de fontaine	135	15	4.99	47	63	117	1.15
Inman, Lac	Barbue	0	0	0,00	36	125	182	0,00
Inman, Lac	Doré	0	0	0,00	37	128	185	0,00
Inman, Lac	Brochet	21	1	2.27	52	149	220	0.10
Inman, Lac	Achigan	30	2	3.00	54	160	252	0.12
Jacob, Lac	Ombles de fontaine	17	0	0.00	20	67	81	0.21
Jean, Lac	Brochet	0	0	0,00	8	10	18	0,00
Jean, Lac	Achigan	06	4	8.00	11	15	27	0.22
Julia, Lac	Ombles de fontaine	05	0	0.00	3	4	7	1,33
Knight, Lac	Ombles de fontaine	41	26	11.12	11	8	11	3.73
Lafleur, Lac	Ombles de fontaine	36	11	9.52	18	37	52	0.69
Lafleur, Lac	Touladi	14	0	0.00	11	19	29	0.81
Leblanc, Lac	Ombles de fontaine	0	0	0,00	05	09	17	0,00
Lia, Lac	Ombles de fontaine	02	0	0.00	3	01	03	0.67
Lucie, Lac	Ombles de fontaine	24	19	21.70	8	15	23	1.04
Martel, Lac	Ombles de fontaine	9	8	14.00	5	17	23	0.39
Mashie, Lac	Ombles de fontaine	02	0	0.00	1	1	1	2.00
Mayer, Lac	Ombles de fontaine	15	0	0.00	10	44	55	0.27
Mayer, Lac	Touladi	9	3	6.35	8	51	57	0.16
McNally, Lac	Ombles de fontaine	17	0	0.00	51	84	129	0,13



Miller, Lac	Ombles de fontaine	33	0	0.00	21	33	63	0.52
Mirror, Lac	Ombles de fontaine	40	0	0.00	20	24	58	0.69
Mooney, Lac	Doré	14	6	8.5	23	104	190	0.07
Mooney, Lac	Brochet	02	0	0.00	11	49	85	0.02
Mooney, Lac	Touladi	01	1	3.00	12	51	91	1.01
Mooney, Lac	Achigan	18	2	9.00	17	100	184	0.10
Moxley, Lac	Ombles de fontaine	7	7	0.50	6	3	6	1.17
Neish, Lac	Ombles de fontaine	22	0	0.00	11	15	41	0.54
Nettle, Lac	Ombles de fontaine	118	37	3.22	29	58	109	1.08
Noé, Lac	Ombles de fontaine	6	3	1.36	17	27	57	0.11
Noel, Lac	Ombles de fontaine	7	0	0.00	2	4	8	0.88
Norge, Lac	Ombles de fontaine	21	18	11.50	7	4	7	3.00
Oliver, Lac	Ombles de fontaine	84	57	73.69	20	30	46	1.83
Opal, Lac	Ombles de fontaine	02	0	0,00	1	1	1	2.00
Original, Lac	Doré	0	0	0,00	14	06	24	0,00
Original, Lac	Brochet	6	0	0,00	22	24	74	0.08
Orpen, Lac	Ombles de fontaine	124	63	31.68	61	102	172	0.72
Otjick, Lac	Ombles de fontaine	06	0	0,00	48	56	108	0.05
Otjick, Lac	Touladi	13	2	1.50	61	69	141	0.09
Otjick, Lac	Moulac	0	0	0,00	42	55	102	0,00
Perdrix-blanche, Lac	Doré	40	0	0.00	92	145	278	0.14



Perdrix-blanche, Lac	Ombles de fontaine	0	0	0,00	55	86	152	0,00
Perdrix-blanche, Lac	Touladi	6	0	0,00	64	93	168	0,04
Perdrix-blanche, Lac	Achigan	12	0	0,00	61	89	158	0,08
Petit lac Meikle(513), Lac	Ombles de fontaine	65	0	0,00	15	30	58	1,12
Pilon, Lac	Ombles de fontaine	11	0	0,00	5	14	24	0,46
Piper, Lac	Ombles de fontaine	1663	0	0,00	11	40	63	0,25
Porc-épic (Trump), Lac	Ombles de fontaine	32	2	1,36	1	1	1	2,00
Pythonga, Lac	Barbue	03	0	0,00	808	2022	3635	0,00
Pythonga, Lac	Doré	800	458	469,85	1350	3379	6293	0,13
Pythonga, Lac	Brochet	24	15	52,00	844	2127	3864	0,01
Pythonga, Lac	Touladi	115	65	156,75	984	2528	4525	0,03
Pythonga, Lac	Esturgeon	0	0	0,00	798	2008	3587	0,00
Pythonga, Lac	Perchaude	0	0	0,00	799	1997	3583	0,00
Pythonga, Lac	Achigan	145	98	214,98	909	2296	4239	0,03
Pythonga, Lac	Moulac	0	0	0,00	803	2009	3599	0,00
Pythonga, Lac	Corégone	51	1924	32,50	837	2090	3746	0,01
Rice, Lac	Brochet	0	0	0,00	10	8	10	0,00
Rice, Lac	Achigan	0	0	0,00	10	8	10	0,00
Riddell, Lac	Ombles de fontaine	8	0	0,00	4	23	35	0,23



Rivière Coulonge Est, Rivière	Doré	0	0	0,00	13	21	32	0,00
Rivière Coulonge Est, Rivière	Ombre de fontaine	21	0	0	21	40	71	0.30
Rivière Coulonge Est, Rivière	Brochet	01	0	0,00	15	30	56	0.02
Rivière Coulonge Est, Rivière	Touladi	0	0	0,00	13	26	48	0,00
Rivière Coulonge Est, Rivière	Esturgeon	0	0	0,00	7	12	17	0,00
Rivière Coulonge Est, Rivière	Perchaude	0	0	0,00	13	26	48	0,00
Rivière Coulonge Est, Rivière	Achigan	0	0	0,00	13	26	48	0,00
Rivière Coulonge Est, Rivière	Moulac	0	0	0,00	13	26	48	0,00
Rivière Coulonge Est, Rivière	Corégone	0	0	0,00	13	26	48	0,00
Rivière Hibou, Lac	Barbue	0	0	0,00	19	22	48	0,00
Rivière Hibou, Lac	Doré	33	21	40.90	41	77	170	0.19
Rivière Hibou, Lac	Brochet	1	1	2.0	19	22	48	0.02
Rivière Hibou, Lac	Esturgeon	0	0	0,00	19	22	48	0,00
Rivière Hibou, Lac	Perchaude	0	0	0,00	19	22	48	0,00



Rivière Hibou, Lac	Achigan	26	17	42.25	34	56	132	0.20
Rivière Hibou, Lac	Moulac	0	0	0,00	19	22	48	0,00
Rivière Hibou, Lac	Corégone	02	1	1.03	24	30	68	0.03
Rivière Ignace, Lac	Ombles de fontaine	13	4	4.00	10	22	36	0.36
Romain, Lac	Ombles de fontaine	49	6	5.44	42	97	149	0.33
Rondeau, Lac	Ombles de fontaine	31	23	34.4	44	125	232	0.13
Ruisseau Brodtkorb, Lac	Ombles de fontaine	20	0	0.00	3	6	11	1.82
Ruisseau Cambria, Lac	Ombles de fontaine	18	0	0,00	4	10	10	1.80
Ruisseau McNally, Lac	Ombles de fontaine	24	3	0.95	10	11	14	1.71
Ruisseau Ward, Lac	Ombles de fontaine	0	0	0,00	05	06	15	0,00
Ruisseau Ward, Lac	Brochet	0	0	0,00	05	06	15	0,00
Ruisseau Ward, Lac	Touladi	0	0	0,00	05	06	15	0,00
Ruisseau Ward, Lac	Achigan	0	0	0,00	05	06	15	0,00
Sans nom, Lac	Ombles de fontaine	31	0	0,00	10	9	18	1.72
Séguin, Lac	Ombles de fontaine	4	0	0,00	2	23	23	0.17
Singe, Lac	Ombles de fontaine	24	0	0.00	10	16	32	0.75



Stoney, Lac	Ombles de fontaine	01	1	2.00	3	13	13	0.08
Tassé, Lac	Ombles de fontaine	35	0	0.00	18	20	39	0.90
Taylor, Lac	Ombles de fontaine	04	4	5.00	20	27	38	0.11
Taylor, Lac	Touladi	77	08	8.00	46	72	120	0.64
Truite, Lac	Ombles de fontaine	51	38	24.56	14	17	26	1.96
Vermette, Lac	Ombles de fontaine	11	0	0.00	09	10	23	0.48
Vista, Lac	Ombles de fontaine	14	14	34.00	02	06	06	2.33
Walsh, Lac	Ombles de fontaine	113	112	113.93	25	21	29	3.90
Zeno, Lac	Ombles de fontaine	72	52	61.48	24	48	80	0.90

ANNEXE B ;

ÉTATS FINANCIERS 2023